

Code de vie de l'école



Nos principes de base

À notre école, l'élève et le membre du personnel ont droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

- Tout le monde a droit à un environnement respectueux, **bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif**.
 - **La collaboration, l'entraide et l'écoute** sont des valeurs importantes pour nous.
 - Chacun doit agir avec **civisme** envers les autres élèves et le personnel de l'école
 - L'élève doit **respecter l'autorité de l'école** et son milieu d'apprentissage
 - L'élève est encouragé à adopter **des comportements positifs** qui favorisent son engagement dans sa réussite scolaire.
-



Comportements attendus

Pour que tout se passe bien à l'école :

- Je respecte **les règles de l'école et celles de ma classe**.
- Je parle et j'agis **avec respect, courtoisie et politesse avec les autres élèves et le personnel**, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé.
- Je **ne pratique aucun geste d'intimidation ni de violence**.
- J'appelle les membres du personnel de l'école « **madame** » ou « **monsieur** », et je les vouvoie.
- Je respecte **la vie privée et la réputation** des autres.
- Je **demande le consentement** avant de prendre une photo ou d'enregistrer quelqu'un.
- J'utilise **les réseaux sociaux** de façon respectueuse et responsable.
- Je suis **punctuel et je respecte les horaires et les échéanciers applicables**.
- Je **prends soin** du matériel scolaire, des locaux et des équipements.

- Je respecte en tout temps **la règle d'avoir le visage à découvert**, sauf lorsqu'il doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.



Téléphones et appareils mobiles

Les téléphones, écouteurs et autres appareils mobiles personnels **ne doivent pas être utilisés** du début à la fin de la journée de classe.

Cette règle s'applique **dans l'école, sur les terrains et lors des activités scolaires à l'extérieur.**

Il y a seulement quelques exceptions :

- Si **l'enseignant demande l'utilisation d'un appareil** pour une activité d'apprentissage.
- Si **l'état de santé** de l'élève le nécessite, pour porter secours à toute personne en raison de son état de santé ou pour toute autre situation **d'urgence**.
- Si **un besoin particulier** lié à un handicap ou une difficulté d'apprentissage ou d'adaptation l'exige.



Sanctions et gestes réparateurs

Lorsqu'une règle n'est pas respectée, des **mesures graduelles** peuvent être prises selon la situation :

Exemples de sanctions possibles :

- Un **avertissement**;
- Une **réflexion écrite**;
- Le **retrait du téléphone ou des écouteurs**;
- Une **retenue**;
- Une **suspension**;
- Une **expulsion**.

Des gestes réparateurs peuvent aussi être demandés, comme :

- Présenter des **excuses (verbales ou écrites)**;
- Participer à un **cercle de discussion ou de médiation**;
- Effectuer des **travaux communautaires** dans l'école.